

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE POUR LES SEJOURS VACANCES ORGANISES PAR L'AROEVEN

Madame, Monsieur,

Voici le dossier de demande de "bourses-vacances AROEVEN". Pour que votre demande puisse être examinée par la commission d'attribution de bourses, vous voudrez bien nous retourner le plus rapidement possible :

- cet imprimé que vous aurez complété au verso,
- une photocopie de votre feuille d'imposition 2007*,
- une photocopie du livret de famille (enfants à charge),
- un certificat de scolarité,
- dans le cas où votre enfant est boursier de l'Education Nationale, une attestation de bourse,
- une photocopie du bulletin de la CAF (si vous percevez des allocations),
- une enveloppe timbrée à vos noms et adresse,

et tout autre document que vous jugerez utile de joindre à votre dossier.

ATTENTION : les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération

Nos crédits sont limités et les demandes nombreuses. C'est pourquoi, nous vous conseillons de renvoyer ce dossier complet très rapidement, les demandes étant étudiées par ordre d'arrivée. La commission d'attribution de bourses vous notifiera par courrier le montant de la bourse allouée qui sera déduite du coût du séjour.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Service des inscriptions

C. VANLERBERGHE

* Si vous n'êtes pas en possession de votre fiche d'imposition, demandez à votre Assistante Sociale une enquête sociale que vous nous envoyez (cette enquête peut dans certains cas remplacer la feuille d'imposition si votre situation familiale a changé).





DEMANDE DE BOURSES VACANCES AROEVEN

AROEVEN

| Je soussigné(e) | | , | |
|--|---------------------------------|-----------------|--------------|
| responsable de l'enfant : | | | |
| déclare bénéficier des aides suivantes pe | our son départ en centre de va | cances qui au | ra lieu à : |
| | Option du séjoi | ur: | |
| duau | | | |
| - Bons vacances de la CAF | : montant : | | |
| - Aide exceptionnelle de la CAF | : montant : | | |
| - Aide de l'A.S.E | : montant : | | |
| - Aide de de la municipalité | : montant : | | |
| - Aide du Comité d'entreprise | : montant : | | |
| - Aide JPA | : montant : | | |
| - Autre aide | : montant : | provena | nce : |
| - Autre aide | : montant : | provena | nce: |
| Je déclare ne bénéficier d'aucune autre | aide que celles citées ci-dessu | IS. | |
| | | | |
| Mon enfant est boursier de l'Education Nationale | | OUI 🗆 | NON 🗆 |
| Mon enfant est déjà parti en centres de vacances ? | | OUI 🗆 | NON 🗆 |
| | , | Si oui, combie | n de fois? |
| Je m'engage à rembourser à l'AROEVEN | | | |
| cas de fausse déclaration, ou en cas d'at imprimé. | tribution d'aides complémento | iires non indiq | uées sur cet |
| | Fait à | | |
| Le | | | |
| | Signature: | | |

| Cadré réservé à l'AROEVEN : Ne rien inscrire dans ce cadre | | |
|---|--------|--|
| Base Reste Q.F | : : | |
| B.E.S.F B.A | : | |
| Le | :/ | |

Conditions d'attribution :

Les bourses vacances de l'AROEVEN sont attribuées aux enfants fréquentant un établissement d'enseignement public ou sous contrat. Peuvent bénéficier de bourses, les enfants des familles dont le quotient familiale est inférieur à 900 €.

Mode de calcul du quotient familial :

- prendre la somme inscrite sur la ligne « revenu imposable » de votre dernière fiche d'imposition
- diviser cette somme par 12
- diviser le résultat par le nombre de part indiquées sur votre fiche d'imposition

Vous obtenez ainsi votre quotient familial mensuel.

Si celui-ci est supérieur à 1250 €, il est inutile de présenter une demande, sauf si votre situation a changé depuis votre dernière fiche d'imposition (dans ce cas, joindre à la demande de bourse les attestations de changement de situation.

Le montant des bourses attribuées varie entre 20 € et 350 €.